

L'Assemblée Générale de l'ENS
45 Rue d'Ulm
75005 Paris

PROPOSITION soumise à l'AG de lundi 21/02/2011 à 10h salle Raymond Aron ENS 45 rue d'ULM

Aux Fédérations de la Fonction Publique

Vous avez rencontré ce 10/02/2011 le secrétariat à la fonction publique pour négocier sur la situation des précaires de la Fonction Publique.

En lutte depuis trois mois et en grève depuis 5 semaines pour la pérennisation de nos emplois à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm Paris 5^{ème} et alors que la Directrice Monique Canto-Sperber nous annonce en décembre 2010 la mise en CDI des CDD de plus de 6 ans et, depuis peu, la mise place des CDD de trois ans, nous poursuivons notre grève. Conséquence directe : 1.100 personnes pâtissent de la fermeture de la cantine depuis 3 mois.

Vous trouverez ci-joint le résumé du harcèlement, y compris les agressions physiques, subi depuis 10 ans à l'École normale supérieure ; celle-ci prépare, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire et dans les classes préparatoires aux grandes Écoles ainsi qu'à l'enseignement secondaire et, plus généralement, au service des administrations de l'État et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et des entreprises : dans une telle école , le harcèlement est donc décidé, organisé par le Ministère.

Vous voudrez donc bien rendre public auprès du Ministère cet harcèlement qui ne pourra cesser que par notre titularisation que vous voudrez bien lui réclamer.

Aussi nous vous avons sollicité par motion du 9/02/2011 afin de demander ce 10/02/2011 notre titularisation ; si la CFTC et Solidaires ont approuvé notre démarche, personne n'a demandé notre titularisation ce 10/02/2011.

La CFTC, puis Solidaires, la CGT et la FSU fonction publique se sont déclarés d'accord pour demander aux Ministères notre titularisation.

Aussi l'assemblée générale demande instamment à FO , à la CFDT, à l'UNSA et à la CGC de rejoindre cette sollicitation commune : comment se prononcer pour la titularisation des précaires sans faire droit à notre titularisation légitime ? Alors que le Ministre prétend nous maintenir dans l'illégalité de CDD-CDI ?

Vous voudrez bien nous faire connaître le résultat de votre démarche

Avec notre considération.

L'Assemblée Générale de l'ENS

Avec le soutien de la CGT ,de l'UNSA, de la FSU et de Solidaires qui interviennent chacun auprès de sa fédération

Aux fédérations de fonctionnaires

FO-CFDT-UNSA-CGC